

ENTREMONT-LE-VIEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

N°40 - JUILLET 2026

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence Postale Communale :
Mardi : 9h-12h / 13h45-16h45
Jeudi : 9h-12h / 13h45-16h45
Mercredi et samedi : 9h-11h45

ENTREMONT LE VIEUX

Sommaire

Le mot du Maire p.1-2
L'installation du conseil municipal p.2
Le point sur les travaux de 2026 ..... p.3-4
La programmation estivale du musée de l'ours des cavernes p.4-5
Pendant ce temps, à l'école p.5-6
De nouveaux services innovants à la bibliothèque p.6-7
Un site de ressources gratuites pour nos ados p.7
Un point sur la forêt communale p.7-8
Que faire contre les frelons asiatiques ? p.8
Mobilité p.8
Info énergie p.9
Du sport pour toutes et tous ! p.9
Les brèves p.9
Les bons réflexes face à la canicule p.10
Espace réservé aux associations : la charte de bonne pratique p.10-11
Agenda p.12
État civil p.12

LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Le 15 juin dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale en élisant la liste que j'avais l'honneur de conduire. Au nom de l'ensemble des élus, je tiens à vous adresser nos plus sincères remerciements pour ce soutien qui nous engage.
Cette nouvelle équipe associe expérience et renouveau, avec huit conseillers municipaux déjà engagés lors du précédent mandat et sept nouveaux élus qui apportent leurs compétences, leur énergie et leur regard neuf au service de notre commune. Deux suppléants complètent également cette équipe prête à relever les défis des années à venir.
Je souhaite également saluer et remercier chaleureusement les élus du mandat précédent. Grâce à leur implication, leur disponibilité et leur travail constant au service de l'intérêt général, de nombreux projets ont pu voir le jour et contribuer au développement de notre village. Leur engagement mérite toute notre reconnaissance.

Le mandat qui s'ouvre s'inscrit dans une volonté de continuité. Nous poursuivrons les actions engagées tout en préparant l'avenir avec ambition et responsabilité. Notre premier chantier est déjà bien identifié : la poursuite des travaux de rénovation énergétique du complexe regroupant la salle polyvalente, le camping et l'auberge. Ce projet d'entretien du patrimoine bâti de la commune permettra d'améliorer le confort des usagers et de réduire notre consommation énergétique.

À l'heure où débute la période estivale, je souhaite à chacune et chacun un très bel été. Que celles et ceux qui ont la chance de prendre quelques jours de vacances puissent en profiter pleinement pour se reposer, se retrouver en famille ou entre amis et découvrir de nouveaux horizons.
Je vous invite également à partager ensemble les temps forts qui rythmeront les prochaines semaines. Commençons cette trêve estivale avec le traditionnel bal des pompiers du 13 juillet. Cette année, notre commune accueillera les festivités de la Fête nationale, un rendez-vous qui revient chez nous tous les quatre ans et qui promet de beaux moments de convivialité et de rassemblement.

Enfin, nous terminerons l'été avec la fête des paysans et artisans le dimanche 23 août. Cette manifestation emblématique de notre territoire ne peut exister que grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et à la participation du public. Que vous souhaitiez donner un peu de votre temps ou simplement venir profiter de cette belle journée, nous comptons sur votre présence pour faire de cette édition une nouvelle réussite. Bel été à toutes et à tous.

Anne Lenfant

L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 20 mars dernier la nouvelle mandature s'est installée, et Mme Anne Lenfant a été élue maire de la commune.
Mme Suzy Rey, 1e adjointe en charge du personnel et des affaires sociales.
M. Patrick Besson 2e adjoint en charge des travaux et infrastructures.
Mme Frédérique Duquesnoy 3e adjointe en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie.
M. Jean-Luc Besson 4e adjoint en charge du tourisme, de l'agriculture et de la forêt.
Mme Stéphanie Breyton conseillère déléguée en charge du musée et des affaires sociales en partage avec Mme Rey, et des activités de pleine nature.
M. Pierre Charquet conseiller délégué en charge des bâtiments et du cimetière.

Chaque conseiller municipal participe à des commissions communales ou intercommunales ou représente la commune dans des instances extérieures.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, JEUNESSE, PERSONNES AGÉES, MUSÉE DE L'OURS, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1 ÈRE ADJOINTE : SUZANNE REY
CONSEILLÈRE DELÉGUÉE : STÉPHANIE BREYTON
NOÉMIE HUART, JEAN-LUC BESSON, FRÉDÉRIQUE DUSQUENOY, SERGE LE THÉRIZIEN, BRUNO TARDY, PATRICK ALLEGRET

URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT

3 ÈME ADJOINTE : FRÉDÉRIQUE DUQUESNOY
SERGE LE THÉRIZIEN, PIERRE CHARQUET, LAURA CURIALLET, THIBAUD RIGAUD-MINET, EVE FRANCILLARD, SERGE LE THÉRIZIEN, PATRICK ALLEGRET

CONSEIL ÉCOLE

ANNE LENFANT, SUZANNE REY, STÉPHANIE BREYTON, SERGE LE THÉRIZIEN

TRAVAUX, INFRASTRUCTURES

2 ÈME ADJOINT : PATRICK BESSON
CONSEILLER DÉLÉGUÉ : PIERRE CHARQUET
JEAN-LUC BESSON, GILLES BERTHET, BRUNO TARDY, THIBAUD RIGAUD-MINET

TOURISME, AGRICULTURE, FORÊT

4ÈME ADJOINT : JEAN-LUC BESSON
SERGE LE THÉRIZIEN, PATRICK ALLEGRET, BRUNO TARDY, STÉPHANIE BREYTON, NOÉMIE HUART, SUZANNE REY, GILLES BERTHET, EVE FRANCILLARD, THIBAUD RIGAUD-MINET

COMMUNICATION ET INFORMATION

LAURA CURIALLET, EVE FRANCILLARD

APPELS D'OFFRES

ANNE LENFANT	SUPPLÉANT : SUZANNE REY
PATRICK BESSON	SUPPLÉANT : FRÉDÉRIQUE DUQUESNOY
JEAN-LUC BESSON	SUPPLÉANT : PATRICK ALLEGRET
PIERRE CHARQUET	SUPPLÉANT : THIBAUD RIGAUD-MINET

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

JEAN-LUC BESSON	SUPPLÉANT : SUZANNE REY
BRUNO TARDY	SUPPLÉANT : PIERRE CHARQUET
EVE FRANCILLARD	SUPPLÉANT : NOÉMIE HUART

FINANCES

ANNE LENFANT
LES ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Nous avons en complément des membres du conseil deux suppléants: Marielle TARDY et Yves YGER. Ils ont pour rôle de pallier à la démission éventuelle d'un conseiller titulaire.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE 2026

La route des Minets :

L'élargissement sur le rocher a été réalisé par l'entreprise Bron. La chaussée a été décalée de façon à se positionner sur un sol solide et éviter la zone fragilisée en accotement.
Les travaux ont été subventionnés par le département de la Savoie.

La route de Rigauds :

La route s'affaissait en sortie du village des Rigauds coté Saint-Pierre d'Entremont. Les travaux de reprise sont terminés garantissant une meilleure sécurité sur cette zone étroite.

Tencovaz :

La grille de récupération des eaux pluviales en bas du village a été reprise avec une partie de la chaussée. Les riverains en ont profité pour financer sur leurs propres deniers le revêtement de la partie aval.

La station du Granier :

La grille de récupération des eaux pluviales et l'accès à la cabane de location étaient abîmés. La commune a financé une partie des travaux le reste ayant été réglé par les riverains.

Assainissement :

La commune étudie le transfert de la compétence de l'assainissement collectif (réseaux et stations d'épurations du Désert et d'Epernay) au SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et assainissement du Guiers et de l'Ainan).

L'État réduit ses financements et ne subventionne plus les collectivités isolées pour les travaux d'assainissement. Il privilégie les regroupements de communes, à l'instar des syndicats. Il nous semble pertinent de confier la compétence au syndicat pour la gestion des équipements et pour répondre aux exigences réglementaires croissantes.

Par ailleurs, notre budget assainissement est déficitaire en fonctionnement. Afin de réduire ce déficit et d'envisager un rapprochement avec le SIEGA nous avons délibéré une nouvelle tarification de l'assainissement collectif à partir de la saison prochaine reprenant les tarifs actuellement appliqués par ce syndicat : prime fixe (abonnement) de 99.62 € et prix au m3 de 1.5319 €/m3.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite des échanges.

Aux Perrets :



La bande de sécurisation des piétons depuis l'arrêt scolaire jusqu'au parking à l'entrée d'Épernay vient d'être réalisée courant juin.
Elle clôture la volonté de la commission environnement de la précédente mandature d'une protection des piétons ainsi que d'un ralentissement des véhicules par la pose de deux radars pédagogiques l'un au nord et l'autre au sud. Merci à tous de vous impliquer dans cette démarche en respectant une vitesse de 50 km/h depuis l'entrée sud des Perrets jusqu'à la sortie nord d'Épernay.

Rénovation énergétique du complexe salle polyvalente, camping, auberge :

Les travaux de rénovation avancent bien. Le raccordement au réseau de chaleur alimenté par des granulés de bois est effectif depuis l'automne. L'énergie est ainsi convertie du fuel vers la biomasse. La couverture, l'isolation de la toiture et l'installation des panneaux solaires sont terminés. Le faux plafond et les menuiseries extérieures sont en cours de pose.





Après quelques déboires liés notamment à la météo, le planning devrait être respecté pour terminer le gros œuvre. La réouverture se fera avec le repas de l'auberge, qui devrait nous accueillir pour son traditionnel repas de la fête des paysans et artisans le 23 août prochain. Nous profitons de cette rénovation pour refaire la peinture intérieure dès le mois d'août.
Nous vous communiquerons des chiffres dans le prochain bulletin municipal.

PRÉFÈTE DE LA SAVOIE
Liberté Égalité Fraternité

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

ÉCONOME DE FLUX ACTEE

PROGRAMME ACTEE
Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics

FNCCR territoire d'énergie

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SDES Syndicat Départemental d Énergie de la Savoie

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'entretien des routes :
Cette année encore de petits gravillons seront déposés sur le revêtement. Nous en connaissons les désagréments mais cela reste le seul moyen pour conserver nos routes en bon état. L'entreprise SERTPR effectuera les travaux durant le mois de juillet.
Le fauchage des routes est réalisé cette année encore par l'entreprise BOURSIER, il a débuté le 8 juillet.

LA PROGRAMMATION ESTIVALE DU MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES



Spectacle «Le Chant des Radiateurs» - Murmures pour voix et violoncelle – Cie Azur Magnolia - Mercredi 22 juillet 2026 à 18h30

Librement créé à partir d'extraits du livre «Autoportrait au Radiateur» de Christian Bobin, ce spectacle intimiste parle du quotidien, de la vie, de la mort, de nos manières de résister ; en une valse où les mots dansent avec la musique…
Voix : Ignace Fabiani - Violoncelle : Claire Davienne.
Spectacle tout public à partir de 10 ans (gratuit pour les moins de 4 ans). Durée 40 minutes. Tarif : 7 €.
Informations et réservation au 04.79.26.29.87.

Concert Indie Folk-Rock - Nótt - Mercredi 12 août 2026 à 18h30

Nótt – duo indie folk-rock – c'est une chanteuse-guitariste et un batteur claviériste-xylophoniste.
Parfois tout est dépouillé, sur un fil, comme pour mieux entendre le silence. Parfois, ça bouillonne à l'intérieur et ça tape fort. Le duo trouve sur scène un endroit où exprimer toute sa vulnérabilité. Pour apprendre à dire et à prendre place. Pour accepter le vide, le bruit, la folie, le vertige, l'erreur, la surprise, la peur. À deux, iels partagent leur complicité, et livrent ce qu'ils ont de plus fragile et de plus intense.
Interprétation : Juliette Furic - Paul Virton Lavorel.
Spectacle tout public. Durée : 60 minutes. Tarif : 7 € (gratuit pour les moins de 4 ans).
Informations et réservation au 04.79.26.29.87.


(Photo : M.O.C)

Atelier peinture en papier mâché pour les tout-petits - Les jeudis 16 et 23 juillet, et les jeudis 6 et 13 août 2026 à 10h30
Grâce à de la pâte à papier recyclée, réalise un superbe ours en 3D. Aidé d'un pochoir, amuse-toi à créer une peinture pleine de couleurs vibrantes.
Durée : 45 min. Tarif : 6 €. Ouvert à tous à partir de 3 ans.
Informations et réservation au 04.79.26.29.87.



(Photo : Laurent LL)

Atelier modelage d'une chouette - Vendredis 10, 17 et 24 juillet et vendredi 14 août 2026 à 10h30

Lors de cet atelier de modelage, vous façonnerez pas à pas une tête de chouette. Un moment ludique et artistique pour développer vos sens artistiques, découvrir des techniques de modelage et repartir avec votre propre création.
Durée : 45 min. Tarif : 6 €. Ouvert à tous à partir de 3 ans.
Informations et réservation au 04.79.26.29.87.



(Photo : M.O.C)

Atelier street-art - Jeudi 9 juillet à 10h30, jeudis 16 et 23 juillet et jeudis 6 et 13 août à 14h30

Les hommes et femmes de la préhistoire utilisaient souvent la technique de projection de peinture. Venez vous initier à l'art de la peinture aérosol en réalisant une œuvre originale : un ours rêveur plein de couleurs et de poésie. A coup de spray de peinture (et non d'un répulsif à ursidé), saurez-vous créer une œuvre féerique ?
Durée : 1h30. Tarif : 6 €. Ouvert à tous à partir de 7 ans.
Informations et réservation au 04.79.26.29.87.

MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES

Musée de l'ours des cavernes
97, Allée du Musée - Epernay
73670 Entremont-le-Vieux
Tél : 04.79.26.29.87
info@musee-ours-cavernes.com
musee-ours-cavernes.com

PENDANT CE TEMPS, À L'ÉCOLE

Combien y a t-il d'écoliers dans notre école d'Entremont-le-Vieux ?

Au cours de cette année scolaire 2025/2026, 34 élèves ont fréquenté les bancs de l'école : 19 en maternelle et 15 en élémentaire.
À la rentrée prochaine, 3 CM2 partiront au collège et 9 élèves de petite section de maternelle découvriront l'école. Les effectifs augmentent donc légèrement pour atteindre 40 enfants.
Dans l'attente de découvrir de nouveaux horizons nous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été !



Roulez jeunesse !

Les 21 et 22 mai dernier, tous les élèves de notre école ont bénéficié de deux journées supplémentaires d'apprentissage autour du **savoir rouler à vélo**.
Deux journées ont été programmées avec l'USEP (l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) en automne, et une journée avec le PNRC (Parc Naturel Régional de Chartreuse) pour cette session.
Ce dispositif apprend aux enfants à se déplacer en vélo pour aller à l'école, par exemple. Il ancre les réflexes pour aller vers une mobilité «sans carbone» dès le plus jeune âge. Des moniteurs de l'école VTT MCF Chartreuse ont proposé diverses activités pour faciliter la prise en main du vélo ou de la draisienne : slalom, stop, rouler avec une main, passage de trottoir, arrêt efficace…

Rouler à vélo commence toujours par deux rituels maîtrisés par tous les élèves et même par les plus petits :

- Les trois réglages du casque (molette à l'arrière, les oreillettes et le clip de la jugulaire)
- La vérification du vélo : le fonctionnement des freins, le contrôle des pneumatiques, la vérification

de la transmission du guidon et de la présence des petits embouts de protection sur le cintre.

Petit rappel très important : il est fort possible de voir certains d'entre eux se déplacer à vélo sur nos routes principales et secondaires. Au volant de nos voitures, nous devons bien penser à mettre le clignotant et à nous déporter d'au moins 1,50m pour les doubler.

Les autres projets réalisés lors de l'année scolaire 2025-2026

• Les écoliers d'Entremont-Le-Vieux ont également développé des compétences autour du **savoir nager** durant un stage de quatre jours à la piscine de Buisson Rond, à Barberaz

• Les plus grands ont eu le droit d'expérimenter l'escrime avec du matériel prêté par l'USEP et également du rugby avec un intervenant financé par l'APEEP (Association des Parents d'Élèves de l'École Publique)

• Les plus petits sont allés rencontrer d'autres écoles à Francin lors d'un évènement intitulé «la Mat' s'éclate» où ils ont pu s'essayer à plusieurs ateliers sportifs

• Chaque classe s'est engagée dans une aventure commune littéraire et artistique. Après avoir étudié les contes, ils ont rédigé le leur appelé **« Chips et Noadecocco, deux amis inséparables »**. Grâce à la collaboration de Cécile Granjon de chez Contes à modeler, l'histoire est devenue un court métrage d'animation où les élèves ont façonné les personnages en pâte à modeler, ont réalisé des prises de vue et enregistré la bande son.



D'autres projets, également tout aussi intéressants ont jalonné leur année scolaire : sensibilisation aux dangers domestiques et visite de la caserne des pompiers, participation au prix littéraire «La vache qui lit» et «Le veau qui lit», participation au défi-sciences en réalisant un véhicule terrestre se déplaçant grâce à l'air, visite d'une parcelle de forêt dans le Vercors,etc...

Et maintenant, nous souhaitons aux enfants ainsi qu'à leurs maîtresses de bonnes vacances bien méritées.

DE NOUVEAUX SERVICES INNOVANTS À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la dernière année d'une convention de projets entre la bibliothèque et la direction de la lecture publique de Savoie et Haute Savoie, la mairie a obtenu une subvention pour l'aide à l'achat de matériel numérique d'aide à l'innovation.

Votre bibliothèque se voit donc désormais équipée :

- D'une machine à découper numérique Cricut et ses accessoires,
- De deux machines à coudre Singer,
- De trois liseuses numériques Vivlio,

Intégrer ces outils dans une bibliothèque municipale, c'est ouvrir la porte à la création manuelle pour tous, sans investissement personnel coûteux.

La « Cricut » permet de découper avec une précision millimétrée du papier, du carton, du vinyle adhésif, du cuir, du bois fin, de la feutrine ou du tissu, guidée par un logiciel simple d'utilisation.
Quelques exemples concrets de créations avec la machine à découper :
- Un parent peut créer des décorations de chambre uniques pour son enfant (prénoms en lettres dorées, mobiles personnalisés) en quelques clics.
- Une association locale peut fabriquer ses propres étiquettes, logos pour sacs en tissu ou supports de communication éphémères à moindre coût.
- Un adolescent peut personnaliser ses affaires (baskets, tee-shirts, gourdes, portables, ordinateurs) avec des motifs qu'il a lui-même dessinés ou téléchargés.

Les liseuses, en prêt, permettront aux usagers de tester la lecture numérique avant de se décider pour un achat personnel ou non. Il ne s'agira pas de prêts longue durée.

Outre des ateliers de création organisés par les bénévoles de la bibliothèque, les machines à coudre et à découper pourront être mises à disposition des usagers gratuitement, à la bibliothèque, en présence d'un bénévole compétent, à condition d'apporter ses consommables (fil à coudre, vinyles adhésifs ou repositionnables, tissus, etc…)

Quelques chiffres : l'ensemble des achats représente un montant de 1680,49 euros TTC. La subvention obtenue se monte à 490 euros.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir toutes ces nouveautés qui vous aideront à réaliser vos projets !

Nota: la bibliothèque passe aux horaires d'été. Ouverture les mercredis de 10h00 à 12h00 (en remplacement du mardi soir) et les samedis de 17h00 à 19h00 (horaires habituels).

UN SITE DE RESSOURCES GRATUITES POUR NOS ADOS

LA RÉF' C'EST QUOI ?

C'est un site web qui met à disposition des ados une multitude de contenus culturels.
C'est gratuit, disponible sur ordi, smartphone, tablette. C'est tout le temps et partout : à la maison, en vacances, dans le bus, où on veut !

Sur La RÉF' on trouve, en téléchargement gratuit et illimité :

- des tonnes de mangas
- une multitude de romans,
- de la musique à volonté,
- des tutos pour fabriquer soi-même (cuisine, musique, etc…),
- des contenus pour apprendre et découvrir.

C'est pour tous les jeunes de 10 à 17 ans de Savoie et de Haute-Savoie. La majorité numérique étant à partir de 15 ans, un des parents doit confirmer la demande d'inscription pour les moins de 15 ans. Cette confirmation n'est pas nécessaire pour les réinscriptions.

La RÉF' est un service offert par Savoie et Haute-Savoie Biblio avec le soutien du ministère de la Culture. Pour s'inscrire, c'est simple et c'est par ici : https://laref.biblio7374.fr/



UN POINT SUR LA FORÊT COMMUNALE

Jusqu'à récemment, nous avions constaté une nette régression des attaques de scolytes sur nos épicéas par rapport aux années précédentes. Toutefois, les conditions météorologiques actuelles marquées par des épisodes de forte chaleur, nous invitent à la prudence. Il est donc encore trop tôt pour crier victoire et il

conviendra de rester particulièrement vigilants quant à l'évolution de la situation au cours de l'été.

Le mardi 9 juin s'est tenue la vente aux enchères organisée par l'ONF des coupes de bois sur pied du département de la Savoie.
À cette occasion, notre commune proposait une coupe d'environ 400 m³ située au Selet, sur la parcelle L. Alors que nous espérions un prix de vente d'environ 65 € le m³, la coupe a finalement été adjugée à 81 € le m³ à la Scierie Blanc, soit un montant total de 32 428 €.
Un résultat qui dépasse largement nos prévisions et témoigne de la qualité de notre patrimoine forestier.

L'an prochain, c'est la parcelle I, contiguë à la parcelle L, qui sera proposée à la vente. La qualité du bois y est tout aussi prometteuse, ce qui nous permet d'envisager cette prochaine vente avec confiance.

QUE FAIRE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES ?

La lutte contre le frelon asiatique nécessite une organisation structurée, coordonnée et territoriale. La FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de défense sanitaire) Auvergne-Rhône-Alpes pilote cette action à l'échelle régionale, en mobilisant un réseau de partenaires et d'acteurs engagés pour la protection de la biodiversité.

La vallée des Entremonts s'est engagée dans un piégeage de printemps avec Romain Weber, apiculteur à Saint Pierre d'Entremont. Ce ne sont pas moins de 990 gynes (individus femelles) qui ont été piégées ce printemps, contre environ 800 l'an dernier, dans les 136 pièges déployés sur la vallée.
Si vous aussi vous souhaitez participer à la lutte, pour trouverez des renseignements sur le site www.freelons.fr, rubrique **«piégeage de printemps du frelon asiatique et pièges sélectifs».**

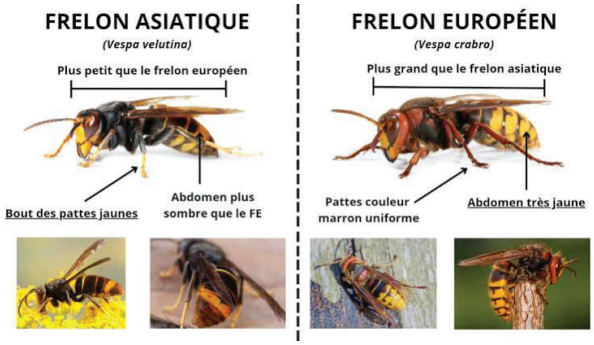

La destruction des nids de frelons asiatiques constitue le deuxième levier pour lutter contre cet insecte. Lorsque le nid n'est qu'un nid primaire, de mars à juin, il est facile de le détruire sans l'intervention d'un désinsectiseur professionnel.
En revanche, lorsque la colonie grossit, le nid primaire est abandonné au bénéfice d'un nid bien plus gros : le nid secondaire. **Il n'est donc plus envisageable de détruire le nid sans l'intervention d'un professionnel.**

La destruction de ces nids secondaires peut être envisagée jusqu'à fin octobre, voir fin novembre si l'automne est clément. En effet, aux premiers froids, les fondatrices nées durant l'été quittent le nid pour aller hiberner. Elles ressortiront au printemps pour fonder leurs propres colonies.

Vous pouvez déclarer les nids de frelons sur le site www.frelonsasiatiques.fr ou vous rendre dans votre mairie pour effectuer un signalement. Dans tous les cas, pensez à indiquer vos déclarations dans votre mairie pour un suivi local.

MOBILITÉ

Bon à savoir :



- **Connaissez-vous les alternatives à vos déplacement seul en voiture ?** Covoiturage, auto-partage entre particuliers, transports en commun, vélos solidaires… Venez-vous renseigner en mairie et récupérer un flyer récapitulatif !
- **Zoom sur les vélos solidaires : louez à bas coût un VAE (Vélo à Assistance Électrique)**

Disponible sous conditions à la ressourcerie de Saint-Laurent-du-Pont : contactez Adéquation au 06 82 83 26 80 pour organiser votre emprunt.

INFO ÉNERGIE



Le calendrier des permanences Info Énergie est établi jusqu'à la fin de l'année !
Un projet de rénovation ? Des questions sur votre isolation, votre ventilation ? Vous vous demandez comment faire des économies d'énergie ?
Venez profiter des conseils gratuits d'un professionnel de l'Asder.

Les prochaines permanences sont les jeudis 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre. Pour prendre rdv contactez l'Asder au 04 56 11 99 00.

DU SPORT POUR TOUTES ET TOUS !

Vous avez l'envie de partager un moment avec d'autres personnes autour d'une activité physique ? C'est possible en rejoignant les deux communautés suivantes :



• Foot des Entremonts





• Volley des Entremont



Voici le mode d'emploi :
- Soit prendre l'initiative d'un rendez-vous pour que d'autres rejoignent l'activité
- Soit rejoindre une activité proposée par d'autres…

Pour connaître les propositions, rejoindre le groupe WhatsApp pour signaler à la communauté votre souhait de jouer au volley ou au foot. Il ne reste plus qu'à rejoindre les plus motivés sur le terrain de sport.

LES BRÈVES



La fête nationale 2026

Cette année, c'est au tour d'Entremont-le-Vieux d'organiser les festivités de la fête nationale.
À partir de 17h30 vous pourrez trouver buvette et restauration.
Le feu d'artifice sera tiré le lundi 13 juillet à 22h30 sur la montée de la route du Désert. L'amicale des pompiers nous fait l'honneur d'organiser le traditionnel bal éponyme.
Venez partager un bon moment !

L'EMA : espace multi activités de Saint-Pierre d'Entremont

Après six ans de fermeture pour désordres structurels, l'EMA rouvre ses portes en septembre 2026 pour notre plus grand plaisir. L'AADEC gère le planning de nombreuses associations qui se sont déjà manifestées pour bénéficier de créneaux horaires pour leurs activités.





New Deal mobile

Après la consultation publique de 2025, l'opérateur leader Bouygues Télécom poursuit son projet.
Face à un problème foncier sur la parcelle A2053, Bouygues a finalement déposé un dossier d'information mairie puis une déclaration préalable au titre de l'urbanisme sur la parcelle A439. Cette DP est actuellement en cours d'instruction.

LES BONS RÉFLEXES FACE A LA CANICULE



ESPACE RÉSERVÉ AUX ASSOCIATIONS : LA CHARTE DE BONNE PRATIQUE

Dans le cadre de la réalisation du bulletin municipal, un espace est réservé aux associations de la commune afin de leur permettre de communiquer sur leurs activités, leurs projets et leurs événements.

Pour ce premier numéro du mandat, la municipalité souhaite mettre en place une charte de bonnes pratiques encadrant la publication des articles associatifs.

Cette charte a pour objectif de garantir une communication respectueuse, équitable et conforme à l'esprit de ce support municipal.

Toute association souhaitant bénéficier de cet espace de communication est invitée à se rendre en mairie afin de prendre connaissance de la présente charte et de la signer. C'est un préalable indispensable à une première publication dans le bulletin municipal.

Charte de bonnes pratiques pour la publication d'articles associatifs dans le bulletin municipal

Afin de garantir un bulletin municipal informatif, respectueux et accessible à tous, les associations souhaitant publier un article s'engagent à respecter les principes suivants :

1. Objet des articles
Les articles ont vocation à informer les habitants sur la vie associative locale, notamment sur les activités, projets, manifestations ou informations en lien avec la vie de l'association et présentant un intérêt pour les habitants de la commune.

2. Respect des personnes et des biens
Les contenus publiés doivent respecter les personnes, les associations, les institutions et les biens publics ou privés. Les contenus ne doivent comporter aucun propos diffamatoire, injurieux, discriminatoire, haineux ou portant atteinte à la dignité des personnes.

3. Neutralité et esprit de rassemblement
Les articles ne doivent pas contenir de messages à caractère politique, syndical, religieux ou polémique. Ils ne doivent pas non plus constituer un support de publicité commerciale.

4. Information factuelle
Les contributions doivent reposer sur des faits vérifiables et être rédigées dans un esprit d'information.
Les auteurs veilleront à présenter les événements de manière objective, éviter les jugements de valeur excessifs et privilégier des informations claires, précises et concises.

5. Absence de prise à partie
Les articles ne doivent en aucun cas constituer un espace de contestation ou de règlement de différends.
Sont interdits :
· les critiques ou mises en cause des élus municipaux ;
· les critiques des décisions ou actions de la commune ;
· les attaques visant d'autres associations, organismes ou personnes ;
· toute forme de polémique ou de controverse.

6. Format des contributions
Afin de permettre à l'ensemble des associations de disposer d'un espace d'expression équitable, chaque contribution est limitée à une demi-page du bulletin municipal.
Les articles doivent être transmis dans les délais fixés pour chaque édition. La rédaction se réserve le droit d'effectuer les ajustements de forme ou de longueur qu'elle jugera nécessaires afin d'assurer la cohérence et la qualité de la publication.

7. Validation des publications
La transmission d'un article vaut acceptation de l'ensemble des règles énoncées dans cette charte qui a pour objectif de favoriser une information locale de qualité, respectueuse de chacun et valorisant le dynamisme de la vie associative de la commune.
Le comité de rédaction et le maire sont seuls juges de la conformité des articles à la présente charte et peuvent décider de ne pas publier une contribution qui ne respecterait pas ces principes.

AGENDA



Lundi 13 juillet	**Fête nationale et bal organisé par les pompiers à Entremont-le-Vieux. Buvette et restauration à partir de 17h30 puis feu d'artifice à partir de 22h30**
Vendredi 17 juillet	**Jeux de cartes (coinche) de 15h à 18h à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux**
Mercredi 22 juillet	**Spectacle «Le chant des radiateurs» par la compagnie Azur Magnolia à 18h30 au musée de l'Ours des cavernes**
Vendredi 31 juillet	**Jeux de cartes (coinche) de 15h à 18h à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux**
Mercredi 12 août	**Concert indie folk-rock du groupe Nótt à 18h30 au musée de l'Ours des cavernes**
Vendredi 14 août	**Jeux de cartes (coinche) de 15h à 18h à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux**
Samedi 15 août	**Fête paroissiale avec apéritif champêtre et musical organisée par l'AEP à partir de 11h à Entremont-le-Vieux**
Dimanche 23 août	**Fête des paysans et artisans à Entremont-le-Vieux**
Vendredi 28 août	**Jeux de cartes (coinche) de 15h à 18h à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux**
Mardi 1er septembre	**Rentrée des classes**
Samedi 17 octobre	**Soirée au profit de l'association Foyer Nino**

ETAT CIVIL

CARNET ROSE

Adèle HANTSON VIDAUD, fille de Agathe VIDAUD et William HANTSON, née le 02 janvier 2026 (Les Girouds)
Éthan MEGARD, fils de Elodie CURIALLET et Jordan MEGARD, né le 14 février 2026 (Les Girouds)
Lazlo GUILLOUX, fils de Flora GUILLOUX et Antoine PATTE, né le 27 février 2026 (Les Curialets)

MARIAGES

Muriel VINCENT et Philippe VERJAT, mariés le 22 septembre 2025 (Le Grand Carroz)

DÉCÈS

Alain FRISON, né le 23 mars 1949 et décédé le 05 octobre 2025 (Epernay)
Jacques GANDY, né le 17 août 1949 et décédé le 27 octobre 2025 (Tencovaz)
Raymonde CLARET, née le 12 octobre 1930 et décédée le 28 octobre 2025 (Le Désert)
Joseph RIGAUD-PERU, né le 26 septembre 1931 et décédé le 03 novembre 2025 (La Grennery)
Yvette LEVROT, (née BLANC), née le 13 février 1930 et décédée le 23 janvier 2026 (Les Girouds)
Robert SUAU, né le 14 mars 1936 et décédé le 25 avril 2026 (les Gandys)
Michel TALAS, né le 14 février 1958 et décédé le 13 mai 2026 (le Désert)
Annie PIN, née le 16 janvier 1951 et décédée le 10 juin 2026 (les Gandys)

Vous pouvez vous abonner au bulletin municipal pour le recevoir dans votre boite mail en avant-première et en couleur. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à : communication.entremont@proton.me



Mairie d'Entremont-le-Vieux

1140, route du Granier
73670 Entremont-le-Vieux

Téléphone : 04.79.65.82.48
Messagerie : mairie@entremont-le-vieux.com
Site internet : www.entremont-le-vieux.com

ENTREMONT-LE-VIEUX
LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME...

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont-le-Vieux
Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site www.entremont-le-vieux.com

Directrice de la publication : Anne LENFANT
Responsable de la publication : Laura CURIALLET
Comité de rédaction : cellule communication
Tirage : 430 exemplaires